



Conseil Régional du Culte Musulman

51, rue octavie 69100 Villeurbanne

Tél. : 06 62 29 60 11

A l'attention de Monsieur le Maire

Commune de l'Arbresle

Lyon, le 24 Mars 2008

Objet : Demande officielle de carrés musulmans

PJ : Fiche technique, étude CRCM, circulaire ministérielle

Monsieur le Maire,

Le Conseil Régional du Culte Musulman (CRCM - Rhône-Alpes) vient de publier une étude inédite sur les carrés confessionnels dans le département du Rhône (voir document ci-joint). Il en ressort un besoin urgent dans votre commune d'un carré confessionnel devenu une préoccupation majeure pour un grand nombre de musulmans. A l'heure actuelle, n'ayant pas d'autres choix, les musulmans français de la commune de l'Arbresle rapatrient majoritairement les corps de leurs défunts dans leurs pays d'origine.

C'est dans cette optique, que nous vous demandons de bien vouloir engager dès que possible une réflexion, sur les possibilités permettant d'intégrer l'emplacement d'un carré musulman dans l'un des cimetières de l'Arbresle.

La mise en place de carrés musulmans est une décision qui émane de votre autorité comme le stipule la loi mais votre devoir est aussi de prendre en compte le souhait de vos concitoyens musulmans voulant enterrer leurs morts conformément à leur tradition religieuse et dans le respect de la loi. Un geste de votre part sera considéré comme une symbolique importante.

Vous trouverez dans ce courrier une fiche technique destinée essentiellement à l'attention des élus et techniciens des pompes funèbres et qui rappelle les principaux rites funéraires en islam. Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions d'avance pour toute l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de nos sincères salutations.

Dr Azzedine GACI

Président du CRCM Rhône Alpes